

**FONDS ENTREPRENEURIAL POUR ENFANTS DEFAVORISES ASBL
(EN ABREGE : FEED ASBL)**

Siège social : Avenue du Manoir 87 à 1410 Waterloo

Numéro d'entreprise : 667.902.606

Les statuts de l'ASBL ont été modifiés pour la dernière fois le 30 juin 2022 – Date de publication aux Annexes du Moniteur Belge : le 1^{er} août 2022 (réf. : 220 92 192)

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

Comparatifs : Comptes annuels au 31 décembre 2022

Les comptes annuels de l'ASBL Fonds Entrepreneurial pour Enfants Défavorisés au 31 décembre 2023 ont été arrêtés par les Membres de son Conseil d'administration **le 24 mai 2024**.

Ces mêmes comptes ont été approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire des Membres qui s'est tenue **le 31 mai 2024**.

Les comptes annuels sont établis **en euros**.

Le **Conseil d'administration** se compose des personnes suivantes :

- Madame I (Isabelle) Rasmont, Administratrice déléguée, domiciliée à 1410 Waterloo, Avenue du Manoir 87
- Madame P (Pascale) Delcomminette, Administratrice, domiciliée à 4540 Amay, Rue Fays 12
- Madame M (Muriel) Gysens, Administratrice, domiciliée à 4450 Juprelle, Chaussée de Tongres 467 - B1 (fin de mandat : le 29 avril 2024)
- Monsieur Y (Yves) Prete, Administrateur, domicilié à 4671 Blégny, Rue Vieille Foulerie 1
- Monsieur E (Eric) Domb, Administrateur, domicilié à 7940 Brugelette, Domaine de Cambron 1 (fin de mandat : le 28 avril 2024)
- Monsieur A (Alexandre) Cleven, Administrateur, domicilié à 1420 Braine-l'Alleud, Avenue de la Corniche 1
- Monsieur L (Louis) Smal, Administrateur, domicilié à 4620 Fléron, Rue de l'Avouerie 2/2
- Monsieur P (Pierre) Crevits, Administrateur, domicilié à 5100 Namur, Rue des Pacages 15
- Monsieur D (Diégo) Aquilina, Administrateur, domicilié à 4432 Ans, Rue du Château 3
- Monsieur J (Jean) Fossion, Administrateur, domicilié à 1970 Wezembeek-Oppeem, Domaine Fuji 6
- Monsieur JF (Jean-François) Mouchet, Administrateur, domicilié à 6531 Thuin, Sentier Maquet 1

Avenue du Manoir 87
BE-1410 Waterloo
BE0667.902.606

Bilan

23/03/2024

Schéma complet

EUR

		Ex. 2023 Rep 2023 --> Clô 2023	Ex. 2022 Rep 2022 --> Clô 2022
		01/01/2023 - 31/12/2023	01/01/2022 - 31/12/2022
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	216.342,81	135.664,04
Créances à plus d'un an	29	50.000,00	50.000,00
Autres créances	291	50.000,00	50.000,00
291010 PRET SOLIDARITE-LOGEMENT ASBL		50.000,00	50.000,00
Créances à un an au plus	40/41	18.619,64	0,00
Créances commerciales	40	16.119,64	0,00
400000 CLIENTS		11.065,64	0,00
404000 PRODUITS A RECEVOIR		5.054,00	0,00
Autres créances	41	2.500,00	0,00
413000 SUBSIDES A RECEVOIR		2.500,00	0,00
Valeurs disponibles	54/58	147.084,54	85.025,41
550100 CRELAN BE15 1030 4815 6730		147.084,54	85.025,41
Comptes de régularisation (ann. 6.6)	490/1	638,63	638,63
491100 INTERETS COURUS NON ECHUS		638,63	638,63
Montant total de l'actif		216.342,81	135.664,04

Avenue du Manoir 87
BE-1410 Waterloo
BE0667.902.606

Bilan

23/03/2024

Schéma complet

EUR

		Ex. 2023 Rep 2023 --> Clô 2023 01/01/2023 - 31/12/2023	Ex. 2022 Rep 2022 --> Clô 2022 01/01/2022 - 31/12/2022
FONDS SOCIAL	10/15	135.704,79	110.519,50
Fonds affectés et autres réserves (ann. 6.7)	13	50.000,00	50.000,00
130100 FONDS DE RESERVE		50.000,00	50.000,00
Bénéfices (Pertes)reporté(e) (+)/(-)	14	60.519,50	60.519,50
140000 RÉSULTATS REPORTÉS		60.519,50	60.519,50
Solde 6 et 7		25.185,29	
*** 149999 RESULTAT PROVISoire REPORTE		25.185,29	0,00
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	70.000,00	25.000,00
Provisions pour risques et charges	160/5	70.000,00	25.000,00
Autres risques et charges (ann. 6.7)	164/5	70.000,00	25.000,00
165100 PROVISIONS "PROJETS DES INSTITUTIONS"		70.000,00	25.000,00
DETTES	17/49	10.638,02	144,54
Dettes à un an au plus	42/48	10.638,02	144,54
Dettes commerciales	44	5.479,46	0,00
Fournisseurs	440/4	5.479,46	0,00
440000 FOURNISSEURS		5.479,46	0,00
Acomptes reçus sur commandes	46	5.000,00	0,00
461000 ACOMPTE RECU		5.000,00	0,00
Dettes fiscales, salariales et sociales (ann. 6.8)	45	158,56	144,54
Impôts	450/3	158,56	144,54
450000 DETTES FISCALES ESTIMEES		158,56	144,54
Montant total du passif		216.342,81	135.664,04

Avenue du Manoir 87
BE-1410 Waterloo
BE0667.902.606

Bilan

23/03/2024

Schéma complet

EUR

	Ex. 2023 Rep 2023 --> Clô 2023 01/01/2023 - 31/12/2023		Ex. 2022 Rep 2022 --> Clô 2022 01/01/2022 - 31/12/2022	
COMPTE DE RESULTATS				
Ventes et prestations	70/76A	135.530,64		200,00
Chiffre d'affaires (ann. 6.9)	70	109.510,00		0,00
701000 CHARITY DINNER		105.770,00		0,00
702000 CHARITY DINNER - VENTES DIVERSES		3.740,00		0,00
Cotisations, dons, legs et subsides (ann. 6.9)	73	26.020,64		200,00
731000 DONS - PERSONNES PHYSIQUES		10.985,00		200,00
731001 DONS - SOCIETES		12.535,64		0,00
733000 SUBSIDES		2.500,00		0,00
Coût des ventes et des prestations	60/66A	(111.099,34)		(5.293,45)
Services et biens divers	61	(65.550,78)		(3.315,31)
613001 FRAIS PUBLICATION AU MONITEUR BELGE		0,00		(280,48)
613200 FRAIS DE SECRETARIAT		(5.100,15)		0,00
613210 FRAIS DE GESTION SITE WEB ET EMAILS		(18,03)		0,00
614600 ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE		(125,64)		0,00
615100 FETE DE ST NICOLAS-CADEAUX /ENFANTS		(3.085,62)		(3.034,83)
615210 CHARITY DINNER - DEPENSES		(53.562,36)		0,00
615300 FRAIS DE DEPLACEMENT		(247,80)		0,00
616200 FRAIS DE TELEPHONE		(5,00)		0,00
616590 FRAIS DE RECEPTION		(2.580,16)		0,00
617000 PERSO INTERI/PERS MISES A LA DISP DE ASS		(826,02)		0,00
Provisions pour risques et charges (dotations -, utilisations et reprises +) (ann. 6.9)	635/9	(45.000,00)		0,00
638001 DOT PROV "PROJETS DES INSTITUTIONS"		(45.000,00)		0,00
Autres charges d'exploitation (ann. 6.9)	640/8	(548,56)		(1.978,14)
643001 DONS - L'ACCUEIL ASBL		0,00		(1.083,60)
643004 DONS - LE PHARE ASBL		(390,00)		(750,00)
644100 TAXE COMPENSATOIRE		(158,56)		(144,54)
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)(-)	9901	24.431,30		(5.093,45)
Produits financiers	75/76B	1.054,00		912,33

Avenue du Manoir 87
BE-1410 Waterloo
BE0667.902.606

Bilan

23/03/2024

Schéma complet

EUR

	Ex. 2023 Rep 2023 --> Clô 2023 01/01/2023 - 31/12/2023		Ex. 2022 Rep 2022 --> Clô 2022 01/01/2022 - 31/12/2022	
Produits financiers récurrents	75	1.054,00		912,33
Autres produits financiers (ann. 6.10)	752/9	1.054,00		912,33
756000 PRODUITS FINANCIERS DIVERS		54,00		0,00
756010 INTERETS SUR PRETS		1.000,00		912,33
Charges financières	65/66B	(0,01)		(6,00)
Charges financières récurrentes (ann. 6.10)	65	(0,01)		(6,00)
Charges des dettes	650	(0,01)		(6,00)
650000 INT COMM ET FRAIS AFFERENTS AUX DETTES		(0,01)		(6,00)
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)(-)	9903	25.485,29		(4.187,12)
Impôts sur le résultat (ann. 6.12)	67/77	(300,00)		(273,70)
Impôts	670/3	(300,00)		(273,70)
670210 PRECOMPTE MOBILIER RETENU		(300,00)		(273,70)
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)(-)	9904	25.185,29		(4.460,82)
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)(-)	9905	25.185,29		(4.460,82)

FEED

Page : 5

Avenue du Manoir 87
BE-1410 Waterloo
BE0667.902.606

Bilan

23/03/2024

Schéma complet

EUR

	Ex. 2023 Rep 2023 --> Clô 2023 01/01/2023 - 31/12/2023		Ex. 2022 Rep 2022 --> Clô 2022 01/01/2022 - 31/12/2022	
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS				
Bénéfice (Perte) à affecter (+)(-)	9906	25.185,29		60.519,50
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)(-)	9905	25.185,29		(4.460,82)
Bénéfice (Perte) de l'exercice antérieur reporté (+)(-)	14P	0,00		64.980,32
Bénéfice (Perte) à reporter (+)(-)	14	25.185,29		60.519,50

FEED

Avenue du Manoir 87
BE-1410 Waterloo
BE0667.902.606

EUR

Bilan

Page : 6

23/03/2024

Schéma complet

		Ex. 2023 Rep 2023 --> Clô 2023 01/01/2023 - 31/12/2023	Ex. 2022 Rep 2022 --> Clô 2022 01/01/2022 - 31/12/2022
Comptes hors PCMN			
149999	RESULTAT PROVISoire REPORTE	25.185,29	0,00
693000	RESULTAT POSITIF A REPORTER	0,00	(60.519,50)



FONDS ENTREPRENEURIAL POUR ENFANTS DEFAVORISES ASBL

Avenue du Manoir 87
1410 Waterloo
BE 0667.902.606

ANNEXE RELATIVE AUX COMPTES CLOTURES AU 31 DECEMBRE 2023

1. Résumé des règles d'évaluation

Les comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions du Livre 3 de l'Arrêté Royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations. En résumé, les règles d'évaluation adoptées par le Conseil d'administration de l'ASBL sont les suivantes :

Créances

Les créances sont inscrites à l'actif du bilan à leur valeur nominale et font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

Valeurs disponibles

Les valeurs disponibles sont portées à l'actif du bilan à leur valeur nominale.

Fonds de réserve

Le fonds de réserve est alimenté à la discrétion des Membres du Conseil d'administration en fonction des résultats enregistrés annuellement. Son utilisation est sujette à l'approbation des membres de l'Assemblée générale.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont pour objet de couvrir les engagements pris envers les maisons d'accueil soutenues par l'ASBL (actuellement : Le Cartel à Comblain-au-Pont, le Foyer du Burnot à Profondeville et l'Accueil à Gosselies). Ces provisions sont individualisées par maison.

Dettes

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

2. Adaptation des règles d'évaluation

Pas d'application.



3. Information complémentaire

Nous jugeons opportun d'attirer l'attention sur le fait qu'un subside de EUR 10.000,00 a été obtenu de la Région wallonne (Ministère de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale et de l'Economie sociale, de l'Egalité des chances et des Droits des Femmes). Ce subside a été sollicité dans le cadre de l'organisation de notre dîner du 8 décembre dernier. En principe, il sera versé directement au foyer « L'Accueil » à Gosselies, probablement dans le courant du mois d'avril 2024.

4. Evolution des fonds propres

	EUR
Début de la période	110 519,50
Bénéfice de la période	25 185,29
Fin de la période	135 704,79

5. Détail du patrimoine

AVOIRS	EUR	DETTES	EUR
Créance à plus d'un an	50 000,00		
Créances à un an au plus	18 619,64		
Valeurs disponibles	147 084,54	Provisions « Dons »	70 000,00
Intérêts courus non échus	638,63	Dettes à un an au plus	10 638,02
	216 342,81		80 638,02
FONDS PROPRES	-		135 704,79
	216 342,81		216 342,81

Le 24 mai 2024
Isabelle Rasmont
Administratrice-Déléguée

FONDS ENTREPRENEURIAL POUR ENFANTS DEFAVORISES ASBL (EN ABREGE: FEED ASBL)

Détail et évolution des provisions

	<u>Provision</u> <u>31/12/2022</u>	<u>Utilisation</u> <u>2023</u>	<u>Dotation</u> <u>2023</u>	<u>Reprise</u> <u>2023</u>	<u>Provision</u> <u>31/12/2023</u>
1. Projets des institutions					
Le Foyer de Burnot	0,00				0,00
Le Cartel	10.000,00		15.000,00		25.000,00
L'Accueil	15.000,00		30.000,00		45.000,00
	<u>25.000,00</u>	<u>0,00</u>	<u>45.000,00</u>	<u>0,00</u>	<u>70.000,00</u>



**FONDS ENTREPRENEURIAL POUR ENFANTS DEFAVORISES ASBL
(EN ABREGE : FEED ASBL)**

RAPPORT D'ACTIVITES 2023

WATERLOO, LE 18 AVRIL 2024

**Balleau
Group**

ethias

**John Cockerill
Foundation**

Priminio



synchrone
PARTNER OF YOUR DIGITAL GROWTH

pwc

wlink | You live.
We secure.



FONDS ENTREPRENEURIAL POUR ENFANTS DEFAVORISES ASBL (EN ABREGE : FEED ASBL)

RAPPORT D'ACTIVITES 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les activités de l'ASBL Fonds Entrepreneurial pour Enfants Défavorisés (« l'ASBL », « l'Association » ou « notre Association ») en 2023.

Liminaire

Notre Association a été constituée le 20 décembre 2016.

Elle a pour principal objet d'offrir une aide matérielle et un support financier à des maisons d'accueil pour enfants mineurs en difficultés (maisons agréées par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre de l'Aide à la Jeunesse).

Aujourd'hui, nous soutenons trois maisons d'accueil : Le Cartel à Comblain-au-Pont, Le Foyer de Burnot à Profondeville et L'Accueil à Gosselies.

En principe, nous soutiendrons un quatrième foyer dès cette année.

Activités – Bilan et compte de résultats au 31 décembre 2023

L'ASBL a clôturé son exercice comptable par un bénéfice à affecter de EUR 25.185,29. Une provision pour risques et charges complémentaire de EUR 45.000,00 a été constituée afin de couvrir les frais liés aux projets « 2024 » de deux des trois maisons d'accueil précitées.

En matière de financement de projets, notre Association est restée quasiment inactive en 2021, 2022 et 2023. Cette inactivité a essentiellement résulté de la pandémie COVID-19 qui a affecté nos activités et, en conséquence, grevé nos moyens financiers. Notons toutefois que, durant cette période, notre Association a continué à gâter les enfants des trois maisons à l'occasion des fêtes de Saint-Nicolas et de Pâques. En 2023, un montant de EUR 3.085,62 a ainsi été consacré à ces deux fêtes.

Le dîner de gala que nous avons organisé le 8 décembre 2023 s'est clôturé par un boni de EUR 85.645,64. Ce résultat est détaillé dans un rapport séparé et spécifique que nous avons récemment établi à l'attention de nos partenaires (cf. Annexe # 1). Il nous a plu de constater que la plupart de nos partenaires de la première heure ont répondu favorablement à notre appel et ont assisté à notre soirée.

Si, malheureusement, vous n'avez pu assister à notre soirée, nous vous rappelons le lien qui vous conduira au petit reportage que nous avons projeté au cours de la soirée :

<http://www.gollier.be/FeedShare/FEED2023.mp4>.



En février 2022, un prêt de EUR 50.000,00 a été accordé à l'ASBL Solidarité Logement. Ce prêt, comptabilisé sous le poste « Créance à un an au plus », a permis à l'ASBL précitée de financer des travaux de rénovation et d'aménagement d'un immeuble destiné aux plus démunis. Il est rémunéré à concurrence de 2% l'an. Les intérêts courus non échus au 31 décembre 2023 s'établissaient à EUR 638,63 (montant identique au 31 décembre 2022).

Au 31 décembre 2023, nous disposons de valeurs disponibles auprès de la Banque Crelan pour un montant de EUR 147.084,54 (EUR 85.025,41 au 31 décembre 2022).

Quant à nos créances à un an au plus, elles s'élevaient à EUR 18.619,64 au terme de l'exercice comptable 2023 (montant nul au 31 décembre 2022).

L'ensemble des créances « commerciales » ouvertes au 31 décembre 2023 (EUR 11.065,64) ont été recouvrées durant les premiers mois de 2024.

Les créances à un an au plus enregistraient par ailleurs une facture à établir vis-à-vis d'un partenaire (EUR 5.000,00), un subside à recevoir de la Loterie Nationale (EUR 2.500,00) et des frais bancaires à récupérer (EUR 54,00). Entre-temps, la facture a été émise, le subside a été reçu et les intérêts ont été récupérés.

Notre fonds de réserve s'établissait toujours à EUR 50.000,00 (montant inchangé depuis le 31 décembre 2022).

Au terme de l'exercice comptable 2023, notre bilan révélait des résultats reportés pour un montant de EUR 85.704,79, dont un montant de EUR 25.185,29 concernait le seul exercice comptable 2023. Au 31 décembre 2022, le montant des résultats reportés s'élevait à EUR 60.519,50.

Les provisions « Dons » constituées en faveur de deux des trois maisons d'accueil susvisées s'élevaient à EUR 70.000,00. Ces provisions sont détaillées en annexe (cf. Annexe # 3). En résumé, ces provisions concernaient l'aménagement d'une plaine de jeux pour les enfants du Cartel à Comblain-au-Pont (EUR 25.000,00), le financement partiel d'un véhicule pour L'Accueil à Gosselies (EUR 15.000,00), ainsi que l'aménagement des vérandas, de la salle de bains et de la cuisine (afin de les rendre conformes aux prescriptions de l'Office National de l'Enfance – ONE) de L'Accueil, à Gosselies (EUR 30.000,00). Au 31 décembre 2022, le total des provisions pour risques et charges s'élevait à EUR 25.000,00.

Au 31 décembre 2023, le bilan de notre Association révélait un montant de dettes à un an au plus de EUR 10.638,02. Ce montant comprenait une dette vis-à-vis de l'Ecolys Business Village de Suarlée pour la location des deux salles de réception que nous avons occupées le 8 décembre 2023 (EUR 5.336,10), un acompte reçu d'un partenaire (EUR 5.000,00), une dette vis-à-vis de LEM Interim (EUR 143,36) et, enfin, la taxe compensatoire des droits de succession à payer (EUR 158,56). A l'issue de l'exercice comptable 2022, les dettes à un an au plus ne comptabilisaient que le montant de la taxe à payer (EUR 144,54).

En 2023, des dons en numéraire ont été reçus à concurrence de EUR 23.395,00. Ces dons proviennent tant de personnes physiques que de personnes morales. En 2022, le montant des dons s'était limité à EUR 200,00.



Les autres comptes de résultats sont détaillés dans le rapport séparé et spécifique que nous avons récemment établi à l'attention de nos partenaires (cf. Annexe # 1).

Les comptes annuels au 31 décembre 2023, tels qu'approuvés par notre Conseil d'administration en date du 25 mars 2024, sont joints au présent rapport d'activités (cf. Annexe # 2).

Plan de remédiation des déficiences scolaires – Projet pilote – Demande de subvention

En juillet 2023, une demande de subvention d'un montant de EUR 37.700,00 a été introduite auprès de la Fondation Roi Baudouin (cf. Annexe # 4). Cette demande n'a malheureusement pu aboutir. Le but recherché était de pallier les déficiences scolaires des enfants. Ce projet « phare » nous tient particulièrement à cœur et constitue encore et toujours une priorité pour les Membres de notre Conseil d'administration.

Articles dans « Dynamisme wallon » et dans « Trends Tendances »

En 2023, notre Association a fait l'objet de deux articles, l'un a été publié dans dynamisme wallon, le périodique bimestriel de l'Union Wallonne des Entreprises (l'UWE) et le deuxième dans le magazine Trends-Tendances. Ces articles sont joints, pour information, au présent rapport d'activités (cf. Annexe # 5).

Activités prévues en 2024

En 2024, nous continuerons à venir en aide aux maisons que nous soutenons et à intensifier nos actions au profit des enfants. Nous continuerons à leur faire bénéficier de la bienveillance de nos Partenaires mais aussi de nos contacts auprès d'entreprises telles que Pairi Daiza, la Maison d'édition Casterman, Synchrone, PRIMINFO, La Chocolaterie Galler, La Chocolaterie Darcis, Chez Blanche, Lidl, ...

Dès que les nouveaux gouvernements seront formés, une nouvelle action sera initiée avec les représentants de la Fédération Wallonie Bruxelles en vue, notamment, d'aider les enfants en difficultés sur le plan scolaire (recours à des normaliens, à des instituteurs / professeurs retraités, ...).

Une demande de soutien complémentaire a récemment été lancée auprès de nos partenaires. A cet égard, nous vous prions de vous référer au courriel repris en annexe (cf. Annexe # 6).

Notre dîner de gala de 2024 aura lieu le 6 décembre prochain à l'Ecolys Business Village de Suarlée, près de Namur. Cette année, notre priorité sera d'accroître significativement le nombre de participants au dîner, tout en veillant, une fois encore, à limiter le niveau de « no show ». Pour ce faire, nous prévoyons d'impliquer davantage l'ensemble de nos partenaires et de solliciter leurs propres « business contacts » - [#feedmuchstrongertogether](#).

A l'instar des années précédentes, nous veillerons à organiser une fête de Saint-Nicolas et de Pâques pour les enfants.



Renouvellement de la demande d'agrément en tant qu'institution autorisée à délivrer des attestations fiscales

Une demande visant le renouvellement de notre agrément pour une période complémentaire de quatre ans sera prochainement introduite auprès de l'Administration compétente au sein du SPF Finances.

Nous tenons à remercier tous nos partenaires, sans exception, pour l'attention qu'ils nous témoignent, pour leur bienveillance et pour leur grande générosité.

Merci aussi à l'ensemble de nos bénévoles pour leurs encouragements et leur soutien indéfectible.

Et last but not least, un immense merci aux membres du personnel des maisons d'accueil que nous soutenons pour l'attention et l'amour qu'ils témoignent aux enfants.

Waterloo, le 18 avril 2024.

Annexes :

1. Dîner de gala du 8 décembre 2023 – Rapport financier
2. Comptes annuels 2023 approuvés par le Conseil d'administration de notre Association
3. Mouvements des provisions pour risques et charges d'une année à l'autre (2023 vs 2022)
4. Plan de remédiation des déficiences scolaires – Demande de subvention
5. Articles de presse – Dynamisme wallon et Trends-Tendances
6. Demande de soutien complémentaire auprès de nos partenaires



FONDS ENTREPRENEURIAL POUR ENFANTS DEFAVORISES ASBL

Avenue du Manoir 87

1410 Waterloo

BE 0667.902.606

BUDGET POUR L'EXERCICE SOCIAL 2024

RECETTES DE LA PERIODE	
❖ Recettes « Dîners »	130.000,00
❖ Reprises et utilisations de provisions	70.000,00
	200.000,00
DEPENSES DE LA PERIODE	
❖ Dépenses « Dîners »	62.400,00
❖ Dépenses au profit des Institutions	-
• Le Foyer du Burnot	-
• Le Cartel	25.000,00
• L'Accueil	45.000,00
❖ Dotations aux provisions pour risques et charges (Projets des institutions)	50.000,00
❖ Fêtes de Saint-Nicolas et de Pâques au profit des enfants	4.600,00
❖ Frais administratifs et autres frais divers	10.000,00
	197.000,00
BONI DE LA PERIODE	3.000,00